

Magali BERTAUD est conjointe collaboratrice dans l'entreprise EARL de la baie de l'Aiguillon sur mer en Vendée.

Magali BERTAUD a bénéficié de la formation BCCEAM des métiers de la mer.



« Mon mari est entré dans l'entreprise de mon père comme employé mytilicole. Lorsque mon père a pris sa retraite, nous lui avons racheté toutes les parts de l'entreprise.

C'était nouveau pour nous car nous devenions indépendants.

Je suis ainsi passée du statut de salariée à celui de femme de patron et j'ai dû apprendre mon métier.

J'avais besoin d'être accompagnée pour aller plus vite et c'est pour cela que j'ai suivi le BCCEAM, ce qui m'a bien aidée, notamment en comptabilité et en informatique.

Au-delà, le BCCEAM m'a permis de mieux connaître le milieu maritime et mes collègues. Avec mon mari, nous sommes maintenant mieux organisés, on évoque et on résout ensemble les problèmes. »

Pour tout renseignement concernant le BCCEAM :

aglia

Association du Grand Littoral Atlantique
Quai aux Vivres
17314 Rochefort Cedex

Tél. 05 46 82 60 60
Fax 05 46 88 45 78
Courriel : aglia@wanadoo.fr
www.aglia.org

EQUAL

Combattre les discriminations, lutter contre les inégalités pour une meilleure cohésion sociale

La mise en œuvre du BCCEAM sur l'ensemble du littoral français s'inscrit dans le cadre du projet « Défis », qui a pour objectif de « Développer l'emploi et la Formation, favoriser les Innovations Sociales » dans les secteurs de la pêche et des cultures marines.

« Défis » est un projet du Programme d'Initiative Communautaire qui rassemble huit partenaires de la filière :

- CGPA, Centre de Gestion de la Pêche Artisanale (Chef de file du projet Défis)
- Aglia, Association du Grand Littoral Atlantique
- DAM, Direction des Affaires Maritimes
- FAF Pêche et Cultures Marines, Fond d'Assurances Formation
- CNPME, Comité National des Pêches et des Elevages Marins
- CMCM, Confédération de la Coopération de la Mutualité et du Crédit Maritimes
- AFFMV, Association des Femmes et des Familles de Marins de Vendée
- LEN, Laboratoire d'Economie de Nantes, Université de Nantes



Brevet de Conjoint Collaborateur de Chef d'Entreprise Artisanale Maritime



Une formation et un diplôme

- > Pour acquérir une reconnaissance dans l'entreprise
- > Pour assister efficacement le chef d'entreprise dans la gestion quotidienne



> Il existe une relation directe entre le degré de formation de la conjointe* du dirigeant et la réussite de l'entreprise familiale.

> Le chef d'entreprise ne dispose pas d'assez de temps pour faire face aux contraintes administratives, comptables, commerciales, réglementaires de plus en plus complexes.

> Le travail de la conjointe n'est pas suffisamment valorisé.

Celle-ci représente pourtant un rouage indispensable au bon fonctionnement de l'entreprise.

Le BCCEAM, pour quoi faire ?

La formation du BCCEAM a été voulue, imaginée et mise en place à la suite d'une démarche de femmes du milieu maritime. Elle a été mise au point après de nombreuses rencontres organisées avec des représentantes des métiers concernés (pêche et conchyliculture) et expérimentée depuis plusieurs années aux Sables d'Olonne.

Le BCCEAM doit permettre d'apporter une réponse **professionnelle et spécifique** à l'ensemble des problèmes auxquels une entreprise familiale maritime peut être confrontée.

Cette formation vise à aider les conjointes à **prendre du recul** par rapport à la gestion de leur entreprise, à leur permettre de gagner du temps dans la résolution des problèmes posés, à aller plus loin dans la mise en oeuvre d'une gestion « optimisée ».



(*) Le cas le plus fréquent concerne les conjointes de chefs d'entreprise. Les conjoints sont également concernés par cette formation lorsque c'est leur épouse qui dirige l'entreprise.

Le BCCEAM, mode d'emploi

Objectifs opérationnels

Accompagner le conjoint dans l'exercice de ses fonctions
Acquérir les compétences nécessaires à une bonne maîtrise des outils comptables et financiers
Optimiser le fonctionnement administratif de l'entreprise et gagner du temps
Mettre en place des repères de gestion (tableaux de bord) et renforcer la rentabilité de l'entreprise
Affirmer le rôle de la conjointe collaboratrice (ou du conjoint) de chef d'entreprise artisanale maritime

Public concerné

Avoir une formation générale au moins de niveau V (3^e ou CAP)

Organisation de la Formation

Le rythme :

Peut varier selon les centres de formation : en général un à deux jours par semaine pendant 18 mois, en dehors des mercredis et congés scolaires

Le lieu :

Défini en fonction des besoins, pour limiter au maximum les déplacements

Pédagogie :

Répond au besoin de mise en application professionnelle immédiate. Elle repose sur l'apport d'outils et de compétences par des formateurs spécialisés et le développement des échanges entre les stagiaires

Contenu

Communication, à caractère général, en lien avec le milieu maritime	70 h
Stratégies et techniques commerciales sur les marchés maritimes	84 h
Gestion et management d'une entreprise maritime	203 h
Secrétariat bureautique	112 h
Suivi mémoire	14 h

Financement

Le coût de la formation peut être pris en charge selon certaines conditions par le FAF Pêche et Cultures Marines

Validation

La formation est validée par l'obtention du **Brevet de Collaborateur de Chef d'Entreprise Artisanale Maritime**

